

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CE

Date d'édition : 29.04.2007

revue le : 27.04.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit: ISOFLEX GRANITE**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture
- **Producteur/fournisseur:**
PEINTURES MARIUS DUFOUR
90 bd FIFITURIN
13010 MARSEILLE
Tel: 04 91 80 91 25
Fax: 04 91 25 92 72
contact@mariusdufour.com
- **Service chargé des renseignements:** Laboratoire
- **Renseignements en cas d'urgence:** ORFILA Tél: +33(0)1.45.42.59.59

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 25265-77-4	texanol	R 52	< 1%
EINECS: 246-771-9			

- **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation excessive:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Date d'édition : 29.04.2007

revue le : 27.04.2007

Nom du produit: ISOFLEX GRANITE

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Indications supplémentaires:** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- **Matériau des gants** Sans objet

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CE

Date d'édition : 29.04.2007

revue le : 27.04.2007

Nom du produit: **ISOFLEX GRANITE**

(suite de la page 2)

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Visqueuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'inflammation:** > 62°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20°C:** 1,6

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Entièrement miscible

· **valeur du pH à 20°C:** 9-11

· **Viscosité:**

Dynamique à 20°C: 8000 cP

· **Teneur en solvants:**

VOC (CE) <74 (g/L)

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë**

· **Effet primaire d'irritation**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CE

Date d'édition : 29.04.2007

revue le : 27.04.2007

Nom du produit: ISOFLEX GRANITE

(suite de la page 3)

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Produit

· Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Emballages non nettoyés

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):

· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): -

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

· Classe IMDG: -

· Polluant marin: Non

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

· Classe ICAO/IATA: -

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

2004/73/CE ; 2006/8/CE

· Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CE

Date d'édition : 29.04.2007

revue le : 27.04.2007

Nom du produit: ISOFLEX GRANITE

(suite de la page 4)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Directive 2004/42/CE (COV) :

Les valeurs limites européennes de C.O.V. dans le produit (catégorie IIA c) prêt à l'emploi sont de 75g/L maximum (2007).

La teneur en COV de ce produit, prêt à l'emploi, est de maximum 74g/L.

F